

04.06.2013 - 09:00 Uhr

## Comlot: rapport annuel 2012

Berne (ots) -

Dans son rapport annuel, la Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot) jette un regard rétrospectif sur une année 2012 riche et intense. Elle a homologué au total 71 nouveaux jeux et déposé 42 plaintes pour des jeux de loterie ou de paris illégaux. Ce marché dynamique impose à l'autorité de régulation des loteries et paris un niveau d'exigence élevé; les nouvelles possibilités technologiques offrent également des opportunités en vue d'une prévention plus efficace du jeu excessif.

En 2012, la Comlot a homologué 43 nouveaux jeux proposés par la Loterie Romande (LoRo) et 28 par Swisslos, dont notamment les nouveaux produits de loterie Swiss Loto et Joker qui sont proposés conjointement par les deux sociétés de loterie. Si elles entendent maintenir leurs offres de jeux au niveau de la concurrence, les sociétés de loterie doivent sans cesse les moderniser et les adapter aux dernières évolutions technologiques. La Comlot devra continuer à trouver la juste mesure pour encadrer des jeux d'argent attractifs proposés sur des supports interactifs et sur Internet, et les autoriser, à condition qu'ils respectent les prescriptions légales.

La Comlot a ouvert, en 2012, un total de 85 dossiers pour infraction supposée à la législation sur les loteries et les paris professionnels. Dans 42 cas, elle a déposé plainte auprès des autorités de poursuite pénale cantonales compétentes. La lutte systématique contre l'offre illégale reste l'une de ses priorités, en particulier dans l'optique d'une prévention efficace du jeu excessif. Pour la mise en place d'une réglementation socialement acceptable des jeux d'argent, il n'y a pas d'autre solution que de canaliser les joueurs vers une offre légale attractive et socialement responsable et d'agir résolument en parallèle contre le jeu illégal.

De façon générale, la prévention du jeu excessif occupe une place toujours plus importante. Les nouvelles technologies ne sont pas seulement synonymes de risques d'addiction accrus, mais offrent également de nouvelles possibilités : les jeux sur Internet permettent d'enregistrer des données sur le comportement des joueurs ainsi que sur d'autres facteurs pertinents en matière de prévention. Le régulateur dispose ainsi de nouvelles possibilités d'évaluation de l'efficacité des mesures et d'optimisation des approches existantes en matière de prévention. Sur la base de ce constat, la Comlot a engagé durant l'exercice 2012 un psychologue qui est désormais en charge du domaine de la prévention du jeu excessif.

Le rapport annuel 2012 de la Comlot est disponible sur son site [www.comlot.ch](http://www.comlot.ch).

Contact:

Pour plus d'informations:

Manuel Richard (d), Directeur

Pascal Philipona (f), Directeur adjoint

Tél. +41/31/313'13'03

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012789/100738903> abgerufen werden.